

Dix années de recherche à l'IRDS pour contrer les méfaits de la violence chez les jeunes

Ten years of research at the IRDS to counter the misdeeds of violence

Marc Bigras

Volume 36, Number 2, 2007

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1097120ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1097120ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Revue de Psychoéducation

ISSN

1713-1782 (print)

2371-6053 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Bigras, M. (2007). Dix années de recherche à l'IRDS pour contrer les méfaits de la violence chez les jeunes. *Revue de psychoéducation*, 36(2), 263–271.
<https://doi.org/10.7202/1097120ar>

Article abstract

The conception of the violence retained by the IRDS includes both the experienced violence and the perpetrated violence. The solutions implemented to reduce the destructive consequences rely on the following research strategies: 1) to better know the various harms done to children and the evolution of this problem to, among others, alert the population and promote the early intervention programs; 2) to better know the abuse perpetrators, the risk factors in the family environment such as domestic conflicts, mental health issues and, furthermore, to identify the protection factors such as the stability in the family relations.

Dix années de recherche à l'IRDS pour contrer les méfaits de la violence chez les jeunes

Ten years of research at the IRDS to counter the misdeeds of violence

M. Bigras¹

1. Institut de recherche pour le développement social des jeunes et Centre jeunesse de Montréal-Institut universitaire

Merci à André Thomassin pour sa lecture attentive et ses suggestions des plus constructives.

Correspondance :

Marc Bigras
Institut de recherche pour le développement social des jeunes
1001, boulevard de Maisonneuve Est, 7^e étage
Montréal (Québec) H2L 4R5
bigras.marc@uqam.ca

Résumé

La conception de la violence retenue par l'IRDS comprend tout autant la violence agie que la violence subie. Les solutions mises de l'avant pour en réduire les conséquences destructrices reposent sur les stratégies de recherche suivantes : 1) mieux connaître les divers torts subis par les enfants et l'évolution de cette problématique pour, entre autres, alerter la population et promouvoir les programmes d'intervention précoces; 2) mieux connaître les auteurs de la violence, les facteurs de risque dans l'environnement familial tels que les conflits conjugaux, les problèmes de santé mentale; 3) déterminer quels seraient les facteurs de protection tels que la stabilité des liens familiaux.

Mots clés : Violence; agression; définition; recherche; intervention

Abstract

The conception of the violence retained by the IRDS includes both the experienced violence and the perpetrated violence. The solutions implemented to reduce the destructive consequences rely on the following research strategies: 1) to better know the various harms done to children and the evolution of this problem to, among others, alert the population and promote the early intervention programs; 2) to better know the abuse perpetrators, the risk factors in the family environment such as domestic conflicts, mental health issues and, furthermore, to identify the protection factors such as the stability in the family relations.

Keywords : Violence; aggression; definition; research; intervention

Les actualités ne manquent pas de nous rappeler que la violence continue de s'imposer fortement dans l'histoire contemporaine. Les guerres actuelles incessantes ou les tristes commémorations des guerres passées comme les attaques atomiques d'Hiroshima et de Nagasaki nous rappellent la démesure de la violence dont nous sommes capables. Ce qui frappe l'imaginaire, ce n'est pas seulement les puissances destructrices de la violence, mais le désir perpétuel dont elle est l'objet. Néanmoins, ce genre d'anniversaire ne devrait pas susciter du désespoir : il vise à rappeler à la conscience humaine qu'elle peut tout aussi bien faire les choses autrement.

Qu'en est-il de la violence chez les jeunes? Bien qu'elle n'ait pas le potentiel meurtrier de la menace atomique, la violence des adolescents entraîne des souffrances sous-estimées qui se répercutent parfois sur la génération précédente et sur la suivante. Pour bien manifester que les souffrances consécutives à la violence juvénile peuvent être évitées, reconnaissons tout d'abord les diverses formes de celle-ci à la fois chez les victimes et chez les auteurs. Sur la foi des recherches dans ce domaine, j'essaierai ensuite de montrer que la lutte contre les méfaits de la violence chez les jeunes n'est pas vaine.

Précisons d'abord comment l'Institut de recherche pour le développement social des jeunes (IRDS) dont nous célébrons le dixième anniversaire a vu le jour. À l'instar des quelques centres hospitaliers qui ont un statut universitaire en raison de leur vocation de recherche, de l'enseignement et des services médicaux spécialisés qu'ils dispensent, le Centre jeunesse de Montréal-Institut universitaire (CJM-IU) a pour buts depuis 1996 de produire des recherches, d'enseigner et d'offrir des services spécialisés dans le domaine de la violence vécue chez les jeunes. Afin de remplir sa mission de recherche, le CJM-IU a mandaté le groupe de chercheurs de niveau universitaire de l'IRDS pour qu'il étudie le problème de la violence et propose des solutions. La première difficulté du mandat réside dans la définition du problème, laquelle aura forcément des effets sur la recherche de solutions. Voyons donc comment l'IRDS propose aujourd'hui de définir la violence.

La puissance destructrice de la violence

Des conséquences destructrices. Telle que développée à l'IRDS, l'approche théorique du problème de la violence concerne aussi bien les comportements violents chez les jeunes qu'une agression dans la rue ou encore les attaques guerrières entre les nations. Qu'il s'agisse du largage de la bombe atomique, de l'attaque d'une vieille dame dans la rue ou d'un parent indifférent à la fièvre d'un nouveau-né, *la violence inhérente est potentiellement destructrice.* Autrement dit, la violence comporte des blessures ou des risques de blessures physiques ou psychologiques. Ces conséquences destructrices de la violence ne sont pas nécessairement observables sur-le-champ et, par conséquent, on ne peut pas toujours se fier aux effets immédiats sur les victimes. Selon l'IRDS, il s'agit de considérer également les conséquences destructrices probables.

De nature comportementale. Un combat de boxe, une chicane de famille ou le sentiment de persécution d'une jeune fille qui se sent à tort rejetée par le groupe de pairs sont-ils de même nature que les exemples précédents vu leur éventuelle puissance destructrice? Non, selon la définition des chercheurs de l'IRDS (Paquette et Malo, 1998) pour qui la violence est de *nature comportementale*. En somme, la violence est définie en termes d'action plutôt qu'en termes de perception. En ce sens, un sentiment de persécution ne relève pas de la violence puisque celle-ci est conçue ici comme un acte qui entraîne ou peut entraîner de la destruction. Précisons que l'acte violent peut être commis ou omis, et ce, par une ou plusieurs personnes. Même si l'omission n'est pas un acte au sens strict, elle peut être considérée violente dans la mesure où ses conséquences peuvent être aussi néfastes qu'une commission, par exemple dans le cas d'une grave négligence.

Une définition de la violence qui met l'accent sur l'acte plutôt que sur la perception permet d'éviter qu'elle soit réduite à un seul point de vue. Dans cette perspective, la perception associée à la violence est considérée ici comme la conséquence d'une condition objective. En somme, il ne suffit pas de se sentir violenté pour qu'il y ait violence, on doit pouvoir observer une commission ou une omission dont résulte ce sentiment.

De nature exceptionnelle. Un acte qui cause des préjudices à autrui est violent quand il est jugé grave, anormal et d'une intensité excessive. On dilue le concept de violence quand on l'applique, par exemple, aux risques sportifs ou aux simples engueulades familiales. Cette confusion empêche de cerner strictement le problème et risque même de banaliser le phénomène si bien que les efforts pour contrer les méfaits les plus inquiétants de la violence pourraient perdre en intérêt. Comme on dit d'un vent qu'il est « violent » pour le distinguer d'un vent « fort », il est aussi important de distinguer la « violence » familiale des « conflits » familiaux. Cela dit, la violence néfaste et répréhensible reste fort heureusement exceptionnelle.

La violence est définie comme *un acte commis ou omis potentiellement destructeur*. À cette définition s'ajoutent certaines distinctions : le comportement violent prend de la gravité s'il est intentionnel ou illégitime d'après les normes sociales où il s'inscrit. Si la violence peut être le fait d'un individu ou d'un groupe, on peut tout aussi bien l'attribuer à une organisation ou à une institution. Habituellement, la violence vise autrui bien qu'elle puisse dans certains cas se tourner contre l'acteur lui-même ou s'en prendre à des objets. Néanmoins, en dernière analyse, notre définition se réfère à une condition objective dans laquelle se réalise ou non un potentiel de destruction.

La définition de la violence proposée ici ne doit pas être confondue avec des concepts cousins comme le crime, la délinquance ou l'agression. Bien qu'il y ait des recoupements possibles, confondre ces termes pourrait mener à des solutions incomplètes, voire inefficaces, au problème de la violence. Par exemple, la violence comporte généralement une incidence criminelle en ce qu'elle transgresse des normes sociales codifiées par le système judiciaire. Mais, il n'est pas certain que la criminalisation, c'est-à-dire le processus par lequel on sanctionne publiquement un

coupable de violence, ait un quelconque impact sur la réduction des méfaits inhérents. Ajoutons du même souffle que la violence non criminalisée mérite d'être considérée en raison de la souffrance qu'elle occasionne de toute façon.

Également, confondre la violence avec l'agression augmente la difficulté de circonscrire des solutions aux problèmes de la violence puisque toute agression n'est pas forcément violente. Comme nous le verrons plus loin, l'agression constitue une composante de base du comportement humain, qui prend des formes multiples et se conjugue à d'autres processus sociaux fondamentaux qu'on ne saurait souhaiter faire disparaître comme il est souhaitable d'éradiquer la violence.

Les implications de la définition proposée par l'IRDS pour la lutte contre les méfaits de la violence

On dit d'un fleuve qu'il est violent parce qu'il emporte tout sur son passage, mais nul ne taxe de violence les rives qui l'enserrent.

Cette phrase de Bertolt Brecht indique que la réflexion sur la violence risque d'achopper sur deux plans : d'une part, on est porté à juger plus sévèrement la violence manifeste que la violence insidieuse et, d'autre part, la distinction entre le violent et le violenté n'est pas toujours facile. Le côté spectaculaire d'une force déchaînée, comme celle d'un fleuve en crue ou d'une attaque physique, ne devrait pas engendrer un parti pris chez celui qui s'intéresse à la lutte efficace contre la violence. C'est pourquoi la définition de la violence ne doit pas occulter les effets délétères de certaines omissions en regard de la souffrance d'autrui. Tenir compte du potentiel destructeur de la violence insidieuse importe grandement si l'on veut définir la violence : de nombreux travaux de recherche sur le développement des enfants montrent en effet que les mauvais traitements psychologiques insidieux sont aussi graves, peut-être même plus, que les mauvais traitements physiques. C'est pourquoi l'IRDS développe une expertise de recherche dans le double champ du dépistage et de l'intervention pour contrer les méfaits de cette forme de violence peu spectaculaire mais non moins néfaste.

Un autre aspect s'ajoute dans la manière de concevoir la violence, aspect qui nuit à la lutte contre ses méfaits, surtout chez les jeunes, quand on ne jauge pas adéquatement de leur part de responsabilité. En effet, selon les données les plus fiables dont nous disposons, les jeunes sont habituellement moins violents et davantage victimes de violence que les adultes même si les trois quarts de la population canadienne perçoivent les choses autrement et souhaitent une plus sévère répression des jeunes (Statistiques Canada, 2002)². Les solutions répressives dans ce domaine sont coûteuses, inefficaces et apparemment sans fin; elles relèvent souvent de la peur et de l'ignorance. Dans la mesure où les jeunes violents ont été, sont ou seront victimes de violence, les solutions moralisantes

2 Ce préjugé défavorable aux jeunes de la part des adultes est un exemple de la violence d'un groupe à l'égard d'un autre.

acharnées sur un coupable à punir découlent d'un point de vue partial, sinon partiel du problème. En proposant une définition de la violence qui tienne compte des idées préconçues possibles, l'IRDS établit des points de vue complémentaires du problème afin de trouver de meilleures solutions.

Parmi la diversité de ces points de vue, des chercheurs de l'IRDS considèrent notamment la possibilité que la violence provienne d'un dérèglement des mécanismes habituellement efficaces pour intégrer l'agression à un système plus complexe de comportements sociaux. La définition de l'agression, selon ce point de vue, diffère de celle de la violence. Bien entendu, l'agression, tout comme la violence, contient un potentiel destructeur, mais une observation attentive montre qu'elle favorise l'adaptation de l'être humain à son milieu, ce qui ne peut pas être le cas de la violence telle que nous l'avons définie.

Au fil du développement des rapports sociaux dans l'histoire humaine ou même dans l'histoire des enfants qui passent d'un âge à l'autre, on constate que l'agression remplit une importante fonction tout en perdant progressivement son coefficient de dangerosité. En établissant des alliances et à la faveur de structures hiérarchiques, puis grâce à l'élaboration de réactions d'apaisement et à la prise de conscience des sanctions possibles, l'être humain risque de moins en moins de compromettre son intégrité physique ou celle d'autrui par l'agression. En fait, des comportements moins risqués s'intègrent normalement au répertoire des comportements humains, sans supplanter complètement l'agression, afin que les personnes ou les communautés puissent surmonter ensemble des obstacles à la survie. Dans cette perspective, l'intervention contre les méfaits de la violence ne se limite pas à inhiber l'agression, mais considère le nécessaire équilibre de ce système adaptatif avec d'autres systèmes tels que la coopération, la compétition, les affiliations, etc. Sous son angle adaptatif, l'agression n'est ni bonne ni mauvaise, alors qu'un acte violent encourt un jugement moral légitime. Néanmoins, l'agression n'a pas toujours un caractère adaptatif : elle peut être l'objet d'un déséquilibre quand, par exemple, l'agresseur se trouve progressivement marginalisé et manque de ressources indispensables. Dans ce cas, on parle d'agression inadaptée ou désorganisée, un objet de recherche privilégié à l'IRDS.

Pour mieux cerner le caractère distinctif de l'agression par rapport à la violence, considérons l'agression dite instrumentale ou agonistique chez les enfants. Il s'agit d'un type de comportement courant surtout chez les garçons d'âge préscolaire, qui consiste à se disputer par l'usage de la force soit des jouets, soit un territoire, soit l'attention d'un adulte. L'agression agonistique à cet âge ne présage en rien d'éventuelles difficultés d'adaptation requérant une aide spécialisée. En fait, ce phénomène décline au moment de l'entrée à l'école où il prend d'autres formes. La plupart des adultes s'inquiètent néanmoins de cette agression instrumentale pourtant sans conséquences néfastes. Par exemple, on entend souvent des parents et des éducateurs opposer une tolérance zéro à toute forme d'agression enfantine. Bien entendu, d'un point de vue moral, cette position reste défendable : si une chose est inacceptable, il faut l'éliminer. Cependant, un tel point de vue pousse les adultes à réprimer parfois sévèrement toutes les formes d'agression, ce qui n'est pas toujours

indiqué. Bien sûr, les adultes doivent s'intéresser à ces comportements pour éviter qu'ils ne perdurent au-delà de la petite enfance. Prendre acte de la valeur adaptative de l'agression n'équivaut pas à l'encourager. Du point de vue de ceux qui étudient l'agression chez les enfants, l'agression fait appel cependant à des interventions éducatives plutôt que répressives, c'est-à-dire à la mise en place de dispositifs d'apprentissages sociaux plus complexes fondés sur l'agression agonistique. Certains centres de la petite enfance, par exemple, permettent aux enfants, dans des périodes de jeux libres, d'expérimenter des jeux physiques vigoureux et des échanges agonistiques judicieusement encadrés par des adultes attentifs aux débordements. De telles expériences révèlent clairement que l'instauration de telles périodes d'activités vigoureuses permettent d'atteindre plus rapidement l'harmonie des nouveaux groupes comparativement à ceux qui n'en bénéficient pas.

La violence prend racine dans les agissements agressifs, c'est une évidence. Mais, puisque la compétence sociale, comme l'affirmation de soi, prend racine entre autres dans les agissements agressifs, il importe de bien distinguer les formes d'agression susceptibles de devenir inadaptées, voire antisociales. Comment circonscrire l'agression qui persistera, ou celle qui causera le plus de torts, ou qui, conjuguée à d'autres comportements, résistera aux apprentissages de la sociabilité? Autant de questions à l'ordre du jour de l'IRDS.

La définition de la violence proposée par l'IRDS joue sérieusement sur le domaine de l'intervention. Par exemple, cette définition appelle des interventions proches de celles des intervenants en santé publique lorsqu'ils s'attaquent, souvent avec une efficacité remarquable, à des comportements jugés dangereux pour la santé³. En effet, la nature potentiellement destructrice des comportements violents les apparente aux agissements nuisibles à la santé, ceux, par exemple, qui favorisent la propagation du SIDA ou de la grippe. Bien qu'il soit techniquement possible d'identifier les coupables de la transmission de la grippe et de les isoler, un peu comme on agit envers les coupables de violence, le recours à cette mesure est extrêmement rare vu les coûts et la complexité logistique afférents. Les intervenants en santé publique s'appuient plutôt sur leur connaissance des facteurs probables qui favorisent (facteurs de risque), empêchent ou ralentissent (facteurs de protection) la maladie afin de mettre sur pied des programmes d'intervention préventive. Toutefois, ils ne sauraient prédire exactement qui développera ou transmettra la maladie⁴; c'est pourquoi ils chercheront plutôt à influencer des groupes de citoyens afin d'en atteindre un certain nombre de façon aléatoire. Ainsi, on délimitera d'abord des groupes de personnes fragilisées par l'âge ou quelque maladie (facteurs de risque), puis on réalisera des campagnes d'information sur les comportements préventifs ou

3. Pour l'intervenant dans le domaine de la santé publique, les « écarts de conduite » renvoient sans doute à ce que nécessite le maintien d'une qualité de vie en santé le plus longtemps possible. Les « écarts de conduite » en protection de la jeunesse sont parfois plus difficiles à déterminer, ce qui complique la tâche de l'intervenant.

4. Cette impossibilité constitue un motif supplémentaire pour ne pas isoler les porteurs de la maladie, ce qui, selon toute probabilité, entraînerait contre eux des préjudices injustifiés.

on administrera massivement le vaccin ou d'autres interventions appropriées (facteurs de protection).

La lutte contre les méfaits de la violence pourrait augmenter en efficacité si elle s'inspirait de mesures comparables. Les intervenants expérimentés savent bien qu'il est impossible de préciser quel enfant turbulent deviendra un adolescent violent chronique. Ils connaissent cependant les facteurs personnels, interpersonnels et contextuels qui risquent d'aggraver ou d'améliorer la situation d'un jeune. À l'instar des stratégies dans le domaine de la santé publique, ils cherchent donc à promouvoir tout d'abord l'inhibition de comportements dotés d'une puissance destructrice (facteur de risque) et, ensuite, à stimuler des comportements de coopération, des relations familiales stables (facteur de protection), etc. et ce, chez le plus grand nombre de jeunes possible. Il demeure toutefois concevable de limiter ces stratégies à des groupes de jeunes dits « à risque de violence », c'est-à-dire qui ont déjà présenté des premiers signes de déséquilibre de leurs systèmes adaptatifs sans avoir bénéficié d'interventions préventives.

D'après les plus récents résultats des programmes d'intervention pour contrer la violence juvénile, les intervenants gagnent en effet à s'aligner sur une approche de type « santé publique »⁵. Généralement, les interventions menées dans la famille des sujets ou à leur école montrent des résultats positifs et permanents en termes de prévention de la délinquance violente (Rapport du Coroner général des États-Unis, 2000). Ces programmes réussissent d'autant mieux qu'ils sont appliqués précocement, qu'ils impliquent les enfants et leurs parents ou l'école (facteur de contexte), qu'ils sont implantés correctement et qu'ils s'inscrivent dans une approche cognitivo-comportementale (facteurs interpersonnels), laquelle promeut l'adhésion à un système de valeurs non violentes et un engagement envers la scolarisation (facteurs personnels).

Les adolescents peuvent aussi trouver leur compte dans une approche préventive. En effet, toute intervention préventive n'est pas nécessairement précoce. Un suivi rigoureux de milliers d'enfants jusqu'à la vie adulte a permis aux chercheurs de constater *grosso modo* deux profils de jeunes potentiellement violents : le précoce et le tardif. De nombreux adolescents violents ont traversé une série de déboires depuis leur tendre enfance, ce qui appellerait une intervention préventive précoce. Par ailleurs, un nombre également appréciable de jeunes ne traversent des épisodes de violences que tardivement, et la prévention, dans ce cas, vise l'équilibre de leur vie d'adulte.

Il reste qu'une intervention tardive auprès des jeunes d'un profil précoce pose encore un sérieux défi tant aux intervenants qu'aux chercheurs. Il existe sans doute plusieurs de ces jeunes dans les centres jeunesse qui n'ont pu profiter à temps d'un soutien familial. Ce problème mérite un approfondissement puisque peu de recherches tracent des pistes d'intervention pour ces adolescents violents.

5. L'OMS considère, depuis 2002, que la violence est une priorité mondiale en matière de santé publique.

Nous l'avons vu, la conception de la violence retenue par l'IRDS comprend tout autant la violence agie que la violence subie. Les solutions mises de l'avant pour en réduire les conséquences destructrices reposent sur les stratégies de recherche suivantes : 1) mieux connaître les divers torts subis par les enfants et l'évolution de cette problématique pour, entre autres, alerter la population et promouvoir les programmes d'intervention précoces; 2) mieux connaître les auteurs de la maltraitance, les facteurs de risque dans l'environnement familial tels que les conflits conjugaux, les problèmes de santé mentale; 3) déterminer quels seraient les facteurs de protection tels que la stabilité des liens familiaux⁶. Déjà, de telles études ont porté fruit. Pensons aux activités de l'observatoire sur la maltraitance, qui ont permis d'influencer le groupe de travail sur des modifications à la LPJ ou encore pensons à l'application de la théorie de l'attachement dont s'inspire le cadre d'intervention du CJM-IU⁷. En effet, ce cadre d'intervention évalue rigoureusement la qualité des liens familiaux que garantit la stabilité des figures d'attachement pour décider des services à offrir aux enfants et à leur famille.

Conclusion

Les recherches et les diverses expériences d'intervention de la dernière décennie sont encourageantes : on sait qu'il est possible d'éviter les méfaits de la violence subie ou agie par les jeunes. Bien que soient de mieux en mieux définies les diverses manifestations de la violence, et bien que soient connues la plupart des conditions favorables à la prévention ou au traitement de ses méfaits, beaucoup reste encore à découvrir. Par exemple, l'application d'une approche de santé publique en matière de violence juvénile manque encore d'information sur les processus qui favorisent la socialisation, une connaissance indispensable à l'intervention. Les réponses fournies jusqu'ici par la recherche concernent surtout les facteurs de risque et de protection associés à la violence, mais bien peu d'études informent sur les relations entre ces facteurs. Par exemple, on sait que la qualité du lien avec un parent maternel favorise l'intégration sociale de l'enfant même en bas âge, mais sait-on comment assurer que les besoins de l'enfant soient l'objet d'une plus grande sensibilité parentale quand il souffre d'isolement, de pauvreté et de détresse? On sait aussi qu'une relation positive entre un intervenant et un jeune déjà aiguillé sur une trajectoire d'inadaptation sociale peut faire la différence, mais comment crée-t-on ce lien? Il est possible que des intervenants aient des réponses à ces questions, mais encore faut-il que ces réponses soient transmises au milieu universitaire pour en formaliser le contenu pour le passer d'un professionnel à l'autre ou d'un professionnel d'expérience vers un novice.

Au cours des prochaines années, il faudra sans doute transmettre de la question du « quoi » à celle du « comment », et l'expérience est le moyen le plus efficace pour y répondre. Je parle ici de l'expérience au sens d'une action planifiée

6. Voir article de Micheline Mayer.

7. Programme *À chaque enfant son projet de vie permanent*.

pour provoquer puis constater des changements. Il s'agit de l'outil de construction de connaissances le plus puissant qui soit, mais qu'on ose peu utiliser dans les sciences humaines. Pourtant, il est le seul connu pour comprendre les relations de cause à effet ou, en d'autres mots, c'est le seul outil disponible pour nous aider à comprendre le « comment » des choses. « L'expérience » à titre de savoir-faire, soit celle des intervenants ou des chercheurs, est incluse dans la notion d'expérience. Il reste à planifier systématiquement des interventions dans le but de mettre à l'épreuve une théorie ou une intuition clinique jugée pertinente. La collaboration étroite de l'IRDS et du CJM-IU offre une occasion inespérée dans le champ de la recherche-intervention. C'est en effet ce qu'on entend par le titre d'« Institut universitaire » : à qui revient le mandat de trouver des solutions novatrices. Profitons-en!

Références

- Paquette, D., & Malo, C. (1998). Vers une conceptualisation commune de la violence, *Défi jeunesse*, IV (4), 3-6.
- Statistiques Canada (2002) <http://www.jeunesse.gc.ca/yoaux.jsp?&lang=fr&flash=1&ta=1&auxpageid=854>
- Rapport du Coroner général des États-Unis (2000). <http://www.surgeongeneral.gov/library/youthviolence/chapter4/sec3.html>